



CH-3003 Berne, OFAC - SBFP

À l'attention des titulaires
d'une licence nationale

- de pilote de planeur
- de pilote de ballon

Référence du dossier : BAZL bel / 341.311.1-00.0-00018/00006

Votre référence :

Berne, le 22 décembre 2017

Prolongation de la clause d'*opt-out* pour la mise en œuvre de la partie FCL dans le domaine des ballons et des planeurs

Madame, Monsieur,

Réuni les 26 et 27 octobre 2017, la Commission de l'UE a entériné le principe d'une nouvelle prolongation de la clause d'*opt-out* (c'est-à-dire de la possibilité de différer la date de la mise en œuvre de la réglementation) prévue par le règlement (UE) n° 1178/2011 en ce qui concerne la partie FCL applicable aux ballons et aux planeurs. La date butoir pour la mise en œuvre des dispositions correspondantes serait ainsi repoussée au 1^{er} septembre 2020. Formellement, pour que cette modification devienne effective, il faut encore que la Commission européenne, seule compétente pour ce faire, modifie le règlement européen en ce sens.

La Suisse a d'ores et déjà décidé qu'elle ferait usage de la nouvelle clause d'*opt-out*. Elle informera l'AESA en conséquence aussitôt que la Commission européenne aura modifié la réglementation. **Pour les pilotes de planeurs et de ballons, cela signifie que la date butoir pour convertir les licences nationales en licences FCL AESA sera en principe repoussée au 1^{er} septembre 2020.**

Dès que la clause d'*opt-out* entrera en vigueur, l'OFAC prolongera gratuitement d'office la durée de validité de toutes les licences expirant au 8 avril 2018, conformément aux durées de validité applicables actuellement.

Office fédéral de l'aviation civile OFAC
Livia Bertolami
Adresse postale : 3003 Berne
Siège : Mühlestrasse 2, 3063 Ittigen
Tél. +41 58 463 35 84, fax +41 58 465 80 32
livia.bertolami@bazl.admin.ch
www.bazl.admin.ch



Le bureau des licences se tient à votre entière disposition pour toute question à ce sujet (permanence +41 58 463 54 56).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Office fédéral de l'aviation civile



Livia Bertolami
Cheffe a.i. de la Section Personnel aéronautique



Marianne Käser
Section Personnel aéronautique